

La prise en charge du handicap psychique en Poitou-Charentes

Enquête qualitative auprès des familles et des professionnels en 2014

Introduction et objectif

Le handicap psychique est un concept relativement nouveau. La situation en Poitou-Charentes est peu documentée. Sollicité par l'Union régionale des associations familiales et avec un financement de l'Agence régionale de santé, l'Observatoire régional de la santé a réalisé en 2013 un état des lieux quantitatif de la problématique. La présente étude est le prolongement de ce travail. En allant à la rencontre des familles et des professionnels de la prise en charge, elle vise à mieux identifier les difficultés d'accessibilité que rencontrent les personnes en situation de handicap psychique et leurs aidants dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Matériel et méthodes

Deux séries d'entretiens ont été réalisés : entretiens individuels auprès de familles (9 situations) et entretiens collectifs auprès de professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux dans les quatre départements. Les entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu.

Résultats

Familles et professionnels décrivent un certain nombre de caractéristiques de la maladie psychique entraînant d'une part des difficultés d'accessibilité dans les différents domaines de la vie quotidienne, et rendant nécessaire une prise en charge spécifique par les différents intervenants sanitaires et médico-sociaux. Le handicap psychique, qui souffre encore d'une image très dégradée auprès du grand public, a également des répercussions importantes sur les aidants.

Discussion et conclusion

Malgré des limites dues à des biais de recrutement des familles et des professionnels rencontrés, ce travail, supervisé par un comité de pilotage, apporte un éclairage sur la maladie psychique telle qu'elle est vécue par les familles. Cet éclairage est une contribution en faveur de la destigmatisation de la maladie psychique. D'autre part, l'étude pointe des axes de progression concernant la prise en charge du handicap psychique en Poitou-Charentes : la nécessité de renforcer les possibilités d'accompagnement des personnes à domicile et de développer les possibilités d'accueil en structures médicosociales, la nécessité de soutenir les aidants, la nécessaire formation de tous les intervenants confrontés de près ou de loin au handicap psychique, la nécessité de permettre aux MDPH de mieux évaluer le handicap psychique et d'accompagner les décisions d'orientation, l'amélioration de la prise en charge des soins somatiques, et la nécessité de développer l'offre en matière de réhabilitation psychosociale. Au final, il est nécessaire de travailler à la construction d'un parcours coordonné autour de la personne, associant les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, afin de mettre en cohérence les différents dispositifs, au bénéfice de la personne. Cette étude contribue également à défendre l'idée que la sensibilisation de l'opinion publique est nécessaire pour prévenir la stigmatisation et améliorer les conditions d'intégration des personnes souffrant de handicap psychique.

Mots-clés

Handicap mental, Personne handicapée, Prise charge, Famille, Professionnel, Aide aux aidants, Enquête qualitative

Pour nous citer

BOUNAUD V. **La prise en charge du handicap psychique en Poitou-Charentes. Enquête qualitative auprès des professionnels et des familles en 2014.** ORS Poitou-Charentes. Rapport n° 161. Décembre 2014. 44 p.